

## Compte rendu de l'auteur - la presse face au choix télématique : le cas de la voix du nord et du serveur SVN

Mémoire de D.E.A., décembre 1986, Lille III.

**Thierry Watine**

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/edc/3075>

DOI : 10.4000/edc.3075

ISSN : 2101-0366

### Éditeur

Université Lille-3

### Édition imprimée

Date de publication : 1 avril 1987

Pagination : 149-151

ISSN : 1270-6841

### Référence électronique

Thierry Watine, « Compte rendu de l'auteur - la presse face au choix télématique : le cas de la voix du nord et du serveur SVN », *Études de communication* [En ligne], 8 | 1987, mis en ligne le 29 février 2012, consulté le 20 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/edc/3075> ; DOI : 10.4000/edc.3075

---

Ce document a été généré automatiquement le 20 avril 2019.

© Tous droits réservés

---

# Compte rendu de l'auteur - la presse face au choix télématique : le cas de la voix du nord et du serveur SVN

Mémoire de D.E.A., décembre 1986, Lille III.

Thierry Watine

---

- 1 La spectaculaire émergence du medium télématique depuis le début des années 80 en France - avec une très nette accélération du phénomène à partir de 1985 - constitue une étape pour le moins décisive dans la mutation inexorable, et indispensable, du monde de la communication actuel. Pourquoi ? Tout simplement parce que l'outil videotex est d'ores et déjà promis à un avenir au moins aussi exceptionnel que celui du téléphone (dont il est d'ailleurs le « prolongement » informatique).
- 2 Or si le pari du minitel reposait à l'origine sur un enjeu économique de taille - remédier à la saturation imminente du réseau téléphonique dans l'hexagone - il est clair que le véritable débat télématique s'est aujourd'hui recentré autour des grandes questions qui font l'essence même de la communication : quelle politique de contenu, comment définir puis atteindre la cible, quel statut accorder à l'informateur... Ces interrogations ont hélas été trop souvent occultées par les inévitables critères de fiabilité technique et d'efficacité commerciale.
- 3 Pourtant, dès lors que l'une et l'autre ont pu clairement être vérifiées à l'épreuve des faits, il ne serait pas raisonnable de prétendre faire l'économie d'un débat sur le fond des choses sans risque de rater le tournant télématique.
- 4 La pratique régulière du videotex - notamment dans le modèle offert par le monde de la presse, qui joue ici une carte essentielle de sa nécessaire diversification - permet d'observer trois phénomènes fondamentaux. Tout d'abord en matière de contenu. Il est évident que l'information - à de rares exceptions près - n'a pas su trouver pour le moment sa pleine justification sur le medium télématique. Très largement sanctionnée par la demande, elle fait figure de « parent pauvre » par rapport à l'option du dialogue et des jeux... qui assurent à eux seuls plus de 80 % du trafic des centres serveurs de presse. Rien ne permet (hélas ?) de penser que cette tendance est susceptible de s'inverser à court ou

moyen terme. Malgré les bonnes résolutions des premiers temps, la plupart des prestataires abrités sur Télétel 3 ont provisoirement renoncé à se battre sur le terrain informatif... pour privilégier les « locomotives » du kiosque : messagerie en direct et concours primés.

- 5 Au niveau de la demande cette fois, il n'est sans doute pas excessif d'avancer que les utilisateurs du minitel (3 millions aujourd'hui, dix fois plus avant les années 2000) ont été systématiquement exclus du débat : ils n'ont pour ainsi dire jamais été sérieusement consultés sur leurs éventuelles attentes vis-à-vis du nouveau support...
- 6 Tout juste est-on capable de brosser un vague portrait du « télémateur moyen » : plutôt jeune (de 20 à 35 ans), d'origine sociale relativement aisée, friand des rubriques à caractère ludique, très réticent au niveau des coûts d'utilisation...
- 7 Mais ces timides enquêtes sur la cible feront toujours figure d'artifices tant que l'on ne se résoudra pas à associer à part entière le destinataire final au projet global du videotex, actuellement confisqué par les promoteurs. Ces derniers semblent avoir oublié que le public peut être exigeant, donc infidèle...
- 8 Quant au statut de l'informateur qui « pratique » la télématique à titre professionnel - journalistes, animateurs ou concepteurs - il ne peut échapper à une redéfinition globale du métier tel qu'on a l'habitude de le concevoir dans la presse écrite, la radio ou la télévision. Pour une raison d'ailleurs toute simple. Il suffit en effet de pénétrer dans le petit univers clos d'une agence télématique pour comprendre rapidement que l'informateur est ici directement impliqué dans une multitude de tâches techniques liées à l'outil : elles apportent une dimension totalement nouvelle à sa mission originelle. Cette dualité (rédactionnel-technique) fait désormais partie de son lot quotidien, lui ouvrant notamment des perspectives qui lui étaient jusqu'ici inconnues. Parmi ces dernières, la possibilité de couvrir et d'assumer l'ensemble des étapes de la chaîne de « production » de l'information : recherche-documentation, conception, mise en forme, structuration informatique, publication, validation et vérification. Outre ce parcours intégral, le journaliste télématique est d'autre part quotidiennement confronté à un phénomène de « sanction permanente » dans le sens où il a désormais le loisir de vérifier à tout instant le niveau de consultation d'une rubrique grâce à toute une série de compteurs temps-passages installés sur différentes pages clés de l'arborescence de son service. Atout fantastique permettant d'améliorer sans cesse le produit en fonction des réactions de la demande, ces compteurs peuvent aussi conduire parfois à l'abandon prématuré de rubriques dont le succès n'est apparemment pas immédiat. Cette fonction de contrôle est donc à manier avec une certaine prudence, sous peine de condamner des contenus a priori moins attractifs... qui pourraient cependant mériter un intérêt à plus long terme.
- 9 Dernière caractéristique frappante du métier : l'informateur en milieu videotex a sûrement perdu une partie de ce qui faisait sa force dans les médias traditionnels. Bon gré mal gré, il doit accepter l'idée d'être devenu par la force des choses un « sédentaire anonyme ». Car il passe le plus clair de son temps en agence (son planning ne lui laisse que très peu de temps pour des reportages extérieurs) et se trouve bien souvent privé du privilège de signer ses travaux, le support lui-même appelant une certaine cohérence (donc uniformisation) des contenus. Mais faut-il vraiment regretter que, pour une fois, la source s'efface pour rendre à l'utilisateur sa pleine et juste place ?
- 10 Car ne l'oublions pas, ce qui finalement fait la véritable force du support télématique, c'est d'abord et avant tout une réalité communicationnelle où celui qui n'avait jusqu'à

présent que le droit de recevoir (pour ne pas dire subir) est aujourd'hui, avec le videotex, un acteur à part entière. Belle leçon à méditer et, à l'avenir, à exploiter. Sous peine de nier de façon éclatante l'originalité première du nouveau medium...